

# LA PROSPECTIVE ÉNERGIE-CLIMAT À L'HORIZON 2040

## Quels scénarios pour la Bretagne de demain ?

Dessiner et partager la trajectoire énergétique et climatique bretonne, c'est l'une des missions de la Conférence Bretonne de la Transition Énergétique (CBTE). L'objectif : alimenter les stratégies énergétiques régionales pour limiter le

changement climatique. Afin de déterminer la manière d'y parvenir, la CBTE a confié à un Groupe d'analyse et de contribution (GAC) un travail technique de prospective énergétique à l'horizon 2040.

## CONTEXTE



### Le cadre réglementaire de l'élaboration du SRADDET

Suite à la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), les enjeux associés au climat, à l'air et à l'énergie, traduits dans le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), doivent désormais être intégrés dans un schéma plus large traitant des différentes politiques de développement durable : le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**. Ce schéma, en cours d'élaboration et s'inscrivant dans la démarche régionale de construction de projet de territoire qu'est la « Breizh COP », doit également prendre en compte la législation nationale (Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) du 17 août 2015) ainsi que les orientations actuelles et futures des Programmations Pluriannuelles de l'Énergie (PPE) et des Stratégies Nationales Bas-Carbone (SNBC), outils de pilotage de la politique énergétique et climatique au niveau national.

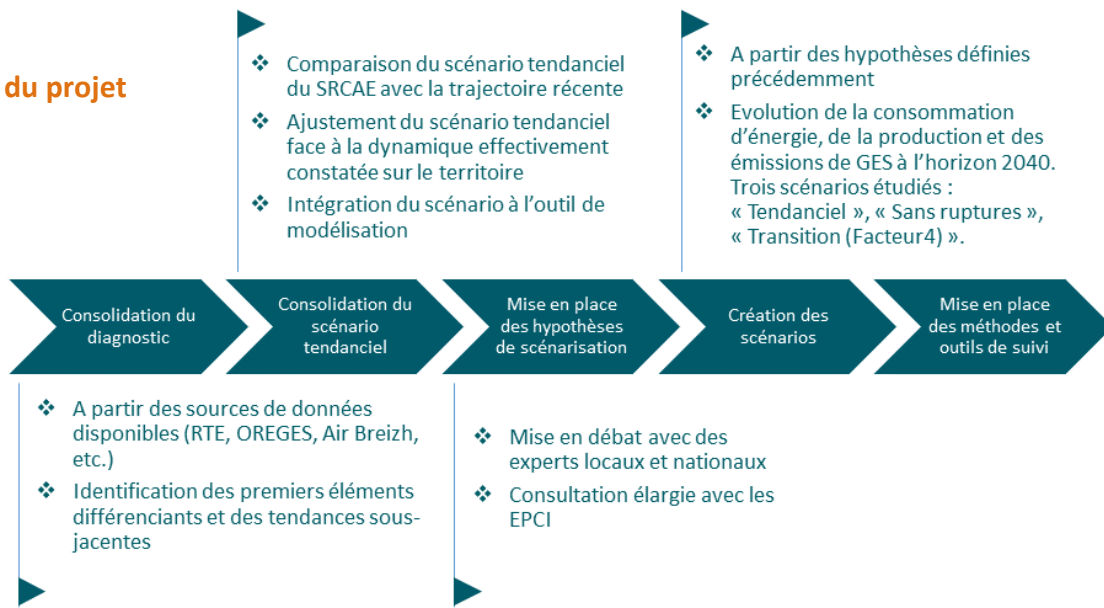
L'échéance réglementaire du SRADDET nécessite de **retravailler les objectifs du mix énergétique et les scénarios bretons du SRCAE** -dont le travail de prospective portait sur les horizons 2030 et 2050- en ajoutant une échéance à 2040. Les membres de la CBTE, ont décidé le 29 novembre 2017 de s'emparer de cette obligation réglementaire pour travailler de façon concertée sur des scénarios énergétiques permettant de définir à l'horizon 2040 une trajectoire ambitieuse et réaliste.

### Le Groupe d'Analyse et de Contributions « Prospectives 2040 »

Pour ce faire, les membres de la CBTE ont confié ces travaux de prospective technique à un Groupe d'Analyse et de Contributions piloté conjointement par la Région, l'État et l'ADEME et composé des gestionnaires de réseaux électriques et gaziers (RTE, Enedis, GRTgaz, GRDF) et de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne. Accompagné par un bureau d'étude pour la réalisation de cet exercice, le GAC a pour mission d'élaborer un **travail prospectif technique de modélisation de scénarios** qui sera partagé avec les membres de la CBTE puis remis aux élus régionaux

# METHODOLOGIE

## Les étapes du projet

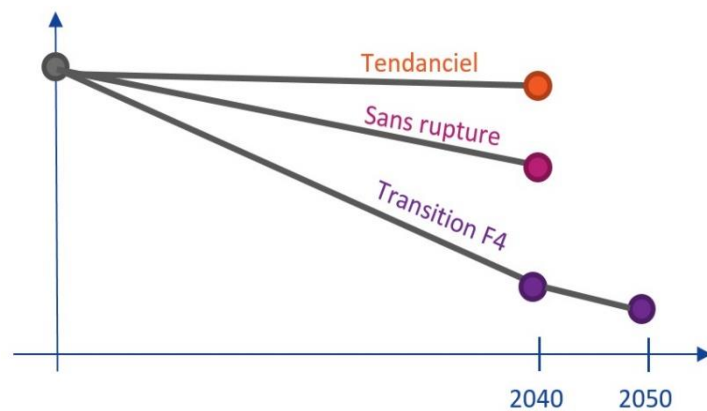


## Les scénarios « Prospective 2040 »

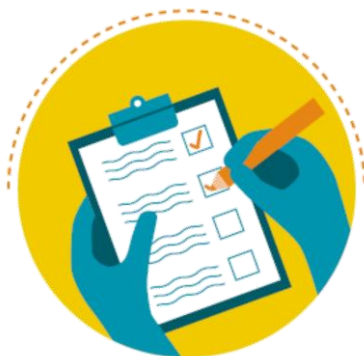
Trois scénarios de prospective énergie-climat sont en cours de réalisation, traduisant différents niveaux d'ambition et d'engagement des acteurs bretons :

- ▶ **Scénario « tendanciel »** : prolongation des effets observés actuellement, sans engagement fort de la part des acteurs bretons. Les ambitions de la Région ou d'autres acteurs qui n'ont pas encore été formellement actées ne sont pas prise en compte.
- ▶ **Scénario « Sans rupture »** : scénario « exploratoire » permettant une transition sans rupture d'ici 2040.
- ▶ **Scénario « Transition F4 »** : scénario « normatif » permettant l'atteinte du facteur 4 en 2050, c'est-à-dire la division par 4 des émissions de GES à cet horizon par rapport aux émissions de 1990.

Représentation schématique des trajectoires de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre selon les trois scénarios travaillés pour la Bretagne



## CALENDRIER



- ▶ Mai 2018 : Lancement de la démarche
- ▶ Juillet-Août 2018 : Consolidation du diagnostic
- ▶ **Septembre-Décembre 2018 : Définition des scénarios**
- ▶ Décembre 2018 -Mai 2019 : Mise à jour du plan d'actions
- ▶ 2019 : Suivi des actions et travaux complémentaires